

06/24/2008

Kit components

Product Protein Precipitation

Product code A7951

Substance number	Description	Amount	Symbols
A795	Protein Precipitation Solution	1	Xi

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.06.2008

Révision: 24.06.2008

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Nom du produit: *Protein Precipitation Solution*

Code du produit: A795

Emploi de la substance / de la préparation: *Produits chimiques pour laboratoires*

Producteur/fournisseur:

*Promega Corporation
2800 Woods Hollow Road
Madison, WI 53711
U.S.A.
1-608-274-4330
1-800-356-9526*

Service chargé des renseignements:

*Promega France
Parc d'Activités des Verrières
24, Chemin des Verrières
Charbonnières 69260
FRANCE
Tel: (33) (04) 37 22 5000
Fax: (33) (04) 37 22 5010
Numero Vert: (commercial): 0800 48 79 99
Numero Vert: (technique): 0800 48 80 00
Adresse email: fr_custserv@fr.promega.com
Adresse web: www.promega.com/fr/*

MSDS autor: Regulatory.Affairs@promega.com

Renseignements en cas d'urgence: *CHEMTREC 001-703-527-3887*

2 Identification des dangers

Principaux dangers:



Xi Irritant

Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 36 Irritant pour les yeux.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.06.2008

Révision: 24.06.2008

Nom du produit: Protein Precipitation Solution

(suite de la page 1)

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description: Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

Composants dangereux:

CAS: 631-61-8	acetate d'ammonium	☒ Xi; R 36	50-75%
EINECS: 211-162-9			

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 15.

4 Premiers secours

après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles: Non nécessaire.

Mesures pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

Méthodes de nettoyage/récupération:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

7 Manipulation et stockage

Manipulation:

Précautions à prendre pour la manipulation:

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le dégagement d'aérosols.

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: non nécessaire

Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.06.2008

Révision: 24.06.2008

Nom du produit: Protein Precipitation Solution

(suite de la page 2)

8 Limitation d'exposition et protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Équipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales

Forme:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique

Modification d'état

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	100°C

Point d'inflammation: non applicable

Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

Densité à 20°C: 0,776 g/cm³

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : non ou peu miscible

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.06.2008

Révision: 24.06.2008

Nom du produit: Protein Precipitation Solution

(suite de la page 3)

Valeur du pH à 20°C:	0
Teneur en solvants:	
solvants organiques	0,0 %
eau:	30,6 %
Teneur en substances solides:	70,0 %

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse connue

Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Effet primaire d'irritation:

de la peau: Pas d'effet d'irritation.

des yeux: Effet d'irritation.

Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Irritant

12 Informations écologiques

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduelles arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

13 Informations relatives à l'élimination

Produit:

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.06.2008

Révision: 24.06.2008

Nom du produit: Protein Precipitation Solution

(suite de la page 4)

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF
(ordonnance sur le transport de produits dangereux -
route et train) (transfrontalier/domestique): Non régulé
Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le
transport de produits dangereux - route et train): -

Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):
Classe IMDG: -
Polluant marin: Non

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:
Classe ICAO/IATA: -

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE:
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la
Réglementation sur les Produits dangereux

Phrases R:
36 Irritant pour les yeux.

Phrases S:
2 Conserver hors de portée des enfants.
23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].
25 Éviter le contact avec les yeux.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un
spécialiste.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
56 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Prescriptions nationales:

Classe de pollution des eaux:
Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant
aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:
36 Irritant pour les yeux.

Service établissant la fiche technique:
Promega Corp.
Safety Department
2800 Woods Hollow Road
Madison, WI 53704
U.S.A

* Données modifiées par rapport à la version précédente